

Composteur individuel

Le SIRTOM et votre municipalité vous proposent d'acquérir un composteur en plastique (340 litres) et un bio-seau d'une capacité de 7 litres permettant de déposer et de transporter vos déchets jusqu'au composteur.

Dans le cadre de la loi anti-gaspillage et du tri à la source des bio déchets applicable depuis le 1^{er} janvier 2024, le SIRTOM, en partenariat avec la Région Ile de France participent ensemble financièrement afin de proposer des composteurs au prix le plus bas possible.

Le composteur est livré en kit avec une notice de montage et un guide pratique du compostage.

Votre commande doit-être déposée auprès de votre mairie accompagnée de votre règlement libellé à l'ordre du **Trésor Public**.

Le Maire,
Pascal SIMONNOT

Le Président,
Pascal SIMONNOT



BON DE COMMANDE

Nom - Prénom : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Commune : _____

N° téléphone : _____

N° Chèque : _____ Montant payé : _____



☐ COMPOSTYS 300L (plastique) à 28 €

Date et Signature :



☐ BIO SEAU à 3 €

Adresser ou déposer ce formulaire dans votre mairie avant le 28 novembre 2025 inclus. Après cette date, il ne sera plus possible de commander.